CONDITIONS* STANDARDS APPLICABLES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS

SERVICES GRATUITS

1 • SERVICES GRATUITS À TITRE RÉGLEMENTAIRE	
Ouverture de compte	
Délivrance de chéquier au guichet	
Domiciliation de salaire	
Délivrance du livret d'épargne	
Délivrance d'attestation du relevé d'identité bancaire (RIB)	
Versement d'espèces hors acquittement des frais de timbres fiscaux	
Retrait d'espèces auprès de l'agence tenant le compte :	• sur présentation d'un chèque client • par chèque guichet pour les clients ne disposant pas de chéquier
Retrait d'espèces sur présentation d'un compte sur carnet auprès du guichet détenteur du compte	
Retrait sur Guichets Automatiques Bancaires (GAB) du Crédit du Maroc	
Émission de virements entre clients particuliers du Crédit du Maroc	
Réception de virements nationaux	
Réception de mises à disposition nationales au sein de la même banque	
Établissement et envoi du relevé de compte trimestriel	
Consultation du solde sur GAB	
Consultation et édition du relevé des opérations sur GAB	
Changement des éléments d'identification de compte	
Clôture de compte	
Retours impayés des chèques remis pour encaissement	
Recalcul du code confidentiel de la carte bancaire	
Opposition pour perte ou vol de la carte bancaire	
Remplacement de la carte défectueuse non encore utilisée par le détenteur	
Rejet de chèque pour motif de vice de forme	
Opposition pour perte ou vol de chèque	

2 • SERVICES OFFERTS PAR LE CRÉDIT DU MAROC	
Banque à distance pour les clients particuliers : accès aux services de banque à distance sur Internet et mobile, consultation des soldes, suivi des mouvements cartes, contact conseiller ….	
Frais d'abonnement au service :	• e-Relevés pour les clients particuliers : consultation et télé-chargement des relevés de compte en ligne • e-Secure : pour sécurisation des opérations de paiement sur sites marchands marocains sur Internet
Frais de tenue de compte :	• Compte dotation devises et dirhams convertibles • Compte en devises • Compte sur carnet
Transferts de compte entre agences Crédit du Maroc	
Échange de monnaie fiduciaire au guichet	
Encaissement de chèque tiré en espèces auprès de l'agence domicillataire du compte	
Frais d'abonnement au serveur vocal Crédiphone	
Négociation de travellers chèques contre :	• des billets de banque en Dirhams • crédit en compte en devises
Encaissement simple de chèques émis par organismes de change avec crédit en compte	
Jaliya transfert : prélèvements ponctuels ou permanents pour les marocains résidents en France	
Transferts entre LCL France et CDM via RIB Hybride	
Transfert de compte à compte au sein du Crédit du Maroc	

BANQUE AU QUOTIDIEN

1 • SERVICES RELATIFS AUX COMPTES ET DÉPASSEMENTS		TARIF HT	JOURS DE VALEUR
Frais de tenue compte :	• de chèques en Dirhams pour particuliers • de compte courant pour Pro et Entreprises • de compte MRE en Dirhams • de compte en Dirhams convertibles	• 65 DH / trimestre • 80 DH / trimestre • 35 DH / trimestre • 50 DH / trimestre	
Demande de relevé de compte en agence		10 DH	
Blocage de compte (saisies arrêts, saisies conservatoires)		500 DH	
Frais sur dépassement ponctuel pour les comptes de nature professionnels et TPE		200 DH / jour	
Frais d'intervention sur décision pour dépassement ponctuel non autorisé		120 DH / opération, maximum 350 DH / jour	
Frais de gestion du découvert octroyé sur le compte chèque du client		93,45 DH / an	
Frais de succession		0,5% montant, minimum 500 DH (à hauteur du solde) et maximum 3 000 DH	
2 • SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS AU MAROC			
Émission d'une mise à disposition à partir d'un compte en Dirhams ou en Dirhams convertibles		0,3%, minimum 30 DH	J -1
Frais de mise en place d'un virement permanent		15 DH	
Virement simple vers compte autre que le Crédit du Maroc		20 DH	J -1 J0
Virement instantané vers compte autre que le Crédit du Maroc		30 DH	
Virement permanent hors particulier à particulier inter Crédit du Maroc		5 DH	J 1- J0 sauf virements de compte à compte
Virement permanent vers compte autre que le Crédit du Maroc		20 DH	J 1- J0 sauf virements de compte à compte
Virement collectif		15 DH / bénéficiaire	J -1 J0 sauf virements de compte à compte
Virement de masse	• Virement de masse remis par mail ou canal non sécurisé • Virement de masse remis par mail ou canal non sécurisé • Virements de masse remis par canal sécurisé	100 DH / fichier 5 DH / bénéficiaire 2,50 DH / bénéficiaire	J 1- J0 sauf virements de compte à compte
Paiement cotisation CNSS		**Règlement manuel** 30 DH / bordereau — **Télépaiement** 10 DH / bordereau	
Rejet de prélèvement CNSS		25 DH	
Paiement prélèvement SIMT		10 DH	
Rejet de prélèvement SIMT		20 DH	
Prélèvement DGI		50 DH	
3 • SERVICES RELATIFS AUX CHÈQUES SUR LE MAROC			
Remise à l'encaissement de chèque tiré sur sa banque		Offert	
Remise à l'encaissement de chèque tiré sur une autre banque		10 DH	J +2
Retrait espèces par chèque guichet auprès de l'agence domiciliataire (client disposant d'un chéquier)		25 DH	
Retrait chèque déplacé		28 DH	
Retour de chèque impayé (remettant)		30 DH	
Rejet de chèques pour insuffisance de solde	• si montant du chèque inférieur à 2 000 DH • si montant du chèque supérieur ou égal à 2 000 DH	• 120 DH • 200 DH	
Certification de chèque		30 DH	
Annulation de chèque certifié		15 DH	
Délivrance de chèque de banque		15 DH	
Demande d'avis de sort au guichet		10 DH	
Protestation de chèque impayé		500 DH	
4 • SERVICES RELATIFS AUX EFFETS SUR LE MAROC			
Délivrance de lettres de change normalisées :	• Carnet de 25 lettres de change • Carnet de 50 lettres de change • Carnet de 100 lettres de change	• 30 DH • 50 DH • 100 DH	
Effet à l'encaissement sur le Maroc		20 DH	
Retour d'effets impayés sur le Maroc		30 DH	
Rejet d'effet pour insuffisance de provision :	• si montant effet inférieur à 50 000 DH • si montant effet supérieur ou égal 50 000 DH	• 120 DH • 200 DH	
Réclamation d'effets		20 DH	
Encaissement d'effets avec crédit immédiat		10 DH	
Intérêts liés à l'escompte de l'effet		13,09% susceptible de varier selon le taux en vigueur	
Paiement effet domicilié		10 DH	
Paiement effet non domicilié		25 DH	
Opposition au paiement d'effet		50 DH	
Protestation d'effet impayé		500 DH	
5 • SERVICES RELATIFS AUX CARTES			
Carte Infinite		2.000 DH / an	
Carte e-Buy		83,63 DH / an	
Carte CDM Pass		105 DH / an	
Carte CDM Silver		180 DH / an	
Carte Titanium		**Particuliers** 500 DH / an — **Entreprises** 650 DH / an	
Carte Platinum		1 100 DH / an	
Carte Executive		690 DH / an	
Carte Corporate		• 125 DH / an / carte pour 10 cartes ou moins • 100 DH / an / carte entre 11 et 30 cartes • 75 DH / an / carte pour 31 cartes ou plus	
Carte MasterCard International sur compte en dirhams convertibles		345,50 DH / an	
Carte MasterCard International sur compte en devises		**Particuliers** 181,82 DH / an — **Professionnels** 227,27 DH / an — **Entreprises** 345,45 DH / an	
Carte Business Pro		263,60 DH / an	
Carte Business Pro Premium		600 DH / an	
Retrait auprès des GAB des autres banques		6 DH / retrait 1 retrait GAB gratuit par mois pour les cartes Platinum 4 retraits GAB gratuit par mois pour les cartes Infinite	
Recherche pour réclamation retrait GAB (si le client est dans son tort)		25 DH	
Retrait d'espèces auprès d'un GAB à l'international		17,27 DH / retrait	
Commission pour activation de dotation sur carte		46,73 DH	
Frais d'annulation de la dotation sur carte		10 DH	
6 • SERVICES RELATIFS AUX PACKAGES			
Global Plus • Global Plus 1 • Global Plus 2 • Global Plus 3 • CDM privilège		 • 8,20 DH / mois ou gratuit • 17,30 DH / mois • 44,60 DH / mois • 181,00 DH / mois	
Global PROLIB		**Formule Confort** 63,6 DH / mois — **Formule Privilège** 95,5 DH / mois	
Global BUSINESS		**Formule Confort** 72,7 DH / mois — **Formule Privilège** 104,5 DH / mois	
Tawfir		71,82 DH / an	
MOZAIC • Formule FREE • Formule ADOS		 Gratuit • 54,54 DH / an	
Contrat Confiance Jaliya • Avec la carte CDM Mastercard International		• 227,3 DH / an (pour toutes les nouvelles souscriptions à compter du 01 Juillet 2025)	
Ribate Dirassa		• 362,73 DH / an	
CDM Entreprises		**Formule 1** • 250 DH / mois — **Formule 2** • 400 DH / mois	
7 • SERVICES RELATIFS À LA BANQUE À DISTANCE			
Offre Pro et TPE		**Hors Pack** • 40 DH / mois — **Inclus dans un pack** • 25 DH / mois	
Commission pour activation de dotation sur carte		Gratuit	
Paiement de factures sur mobile et Internet		Selon tarif en vigueur par facturier	
CDM e-corporate		**Offre Classic** • 82 DH / mois	
Virement simple vers compte autre que le Crédit du Maroc		10 DH	
Virement instantané vers compte autre que le Crédit du Maroc		15 DH Particuliers/Professionnels: 10 virements instantanés gratuit par mois à hauteur de 500Dhs par virement	
Virement différé vers compte CDM		Gratuit	
Virement différé vers compte autre que le Crédit du Maroc		10 DH	
Frais de mise en place virement permanent		Gratuit	
Virement permanent hors part à part inter CDM		5 DH	
Virement permanent inter CDM		Gratuit	
Virement permanent hors CDM		10 DH	
Virement Collectif		7,50 DH / bénéficiaire	
Emission d'une mise à disposition (CDM Express)		18,20 DH	
Édition tableau d'amortissement		Gratuit	
8 • SERVICES RELATIFS AUX OFFRES CASH MANAGEMENT			
CDM e-Documents		• 200 DH / mois	
CDM REPORT		• 300 DH / mois • Frais de mise en place : 1000 DH	
SWIFT RELEVÉ MT940		• 600 DH / mois / compte	
SWIFT MT101		• Virement en MAD = 20 DH / ordre de virement • Virement en devises = 50 DH / ordre de virement • Frais de mise en place : 1 000 DH	
CDM POOLING		• En imputation directe : 200 DH / mois / compte secondaire • En imputation indirecte : 300 DH / mois / compte secondaire	
CDM PRÉLÈVEMENT		• Frais supporté par l'organisme : 10 DH par ligne de prélèvement sur le fichier • Frais supporté par le client débiteur : 10 DH en cas de paiement et 20 DH en cas de rejet	
Servitude clients (ramassage des fonds et valeurs)		• Selon la convention	
CDM Chèques Express		• Droit d'accès et d'utilisation du service, par scanner : 300 DH / mois • Frais de maintenance du service, par scanner : 1 000 DH / an	
9 • DIVERS			
Commission frais Campus France		85,45 DH	
Délivrance d'attestation de clôture de compte		Gratuit	
Délivrance d'attestation de compte		Gratuit	
Délivrance du duplicata de la lettre d'injonction		Gratuit	
Délivrance d'Attestation de solde		50 DH	
Délivrance d'attestation encours crédit		100 DH	
Délivrance d'attestation de découvert		100 DH	
Délivrance d'Attestation de remboursement intégral d'un crédit		100 DH	
Délivrance d'attestation de remboursement par anticipation		100 DH	
Délivrance d'attestation d'absence de crédit		100 DH	
Délivrance d'attestation intérêts crédit		100 DH	
Délivrance d'Attestation réception virement compte en devise		100 DH	
Délivrance d'Attestation virement reçu compte		100 DH	
Délivrance d'Attestation de virement permanent et irrévocable avec blocage		100 DH	
Délivrance d'Attestation de virement permanent et irrévocable sans blocage		100 DH	
Délivrance d'Attestation rachat total crédit		100 DH	
Délivrance de duplicatas ou de photocopies de documents	• Durée < 3 mois • 3 mois < durée < 12 mois • Durée > 12 mois	• 10 DH / document • 30 DH / document • 50 DH / document	
Location de coffre-forts	• Petit • Moyen • Grand	• 748,19 DH / an • 1 121,82 DH / an • 1 401,82 DH / an	
Transferts : • Convention Caixa : gratuité des transferts compte à compte pour les clients marocains du monde du CDM et de la Caixa Espagne (concerne uniquement les virements internationaux reçus en provenance de la Caixa)			

Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J': Jour de lancement achat ou vente de devises JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

ÉPARGNE

1 • ÉPARGNE	TARIF HT
Taux de rémunération du compte sur carnet	Taux réglementaire en vigueur
SÉRÉNÉA ÉDUCATION : Assurance visant à constituer une épargne au profit d'un enfant bénéficiaire lui permettant de disposer d'une base financière solide pour son parcours éducatif.	• Frais de gestion : 0,65% du capital constitué à la fin de chaque exercice • Frais d'acquisition : entre 0,5% et 3% en fonction du montant de chaque prime • Garantie décès et invalidité absolue et définitive : fixée en pourcentage de la prime d'épargne périodique
SÉRÉNÉA RETRAITE : Assurance vie permettant de se constituer une épargne lors de la vie active en vue de disposer d'un complément de revenus sous forme de capital ou de rente à l'âge de la retraite.	• Frais de gestion : 0,65% capital constitué à la fin de chaque exercice • Frais d'acquisition : entre 0,5% et 3% en fonction du montant de chaque prime
SÉRÉNÉA ÉPARGNE : Assurance vie visant à constituer un capital pour réaliser des projets futurs ou pour faire face à des situations imprévues en préservant une stabilité financière.	• Frais de gestion : 0,65% du montant du capital constitué, prélevés à la fin de chaque exercice. • Frais d'acquisition : entre 1,5% et 3% du montant de chaque prime périodique.
SÉRÉNÉA PATRIMOINE : Assurance vie capitalisation visant à faire fructifier un capital en profitant d'une croissance stable et d'avantages fiscaux sur le long terme.	• Frais de gestion : prélevés à la fin de chaque exercice en fonction du capital constitué • Frais d'acquisition : calculés en fonction des capitaux investis

Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J': Jour de lancement achat ou vente de devises JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

ASSISTANCE ET ASSURANCE

1 • ASSISTANCE	TARIF TTC
ISAAF MONDIAL ASSISTANCE : garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger pour les clients MRE en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.	Pour plus d'information concernant ces services ainsi que leurs tarifications, nous vous invitons à contacter votre conseiller de clientèle en agence
LIBERIS ASSISTANCE MONDE : garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.	• Forfait familial: 691,34 DH / an • Surprime un ascendant : 345,67 DH / an • Surprime couple ascendant : 691,34 DH / an • Surprime Véhicule supplémentaire : 100,19 DH / an

2 • PRÉVOYANCE	
AMANÉA PROTECTION ACCIDENT : Assurance complète en cas d'accident offrant à l'assuré et à sa famille une protection et une indemnisation financière pendant ces moments difficiles.	Pour plus d'informations concernant ces services ainsi que leurs tarifications, nous vous invitons à contacter votre conseiller de clientèle en agence.
AMANÉA COMPTE : Protection complète en cas de décès ou d'invalidité absolue de l'adhérent garantissant le versement d'un capital pouvant aller jusqu'à 180 000 DH (selon option choisie) après couverture du débit sur le compte en cas de solde débiteur.	
AMANÉA VIE : Solution permettant de prémunir ses proches contre les aléas de la vie avec le versement d'un capital pouvant aller jusqu'à 500 000 DH (selon option choisie) en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'adhérent.	
AMANÉA SANTÉ INTERNATIONALE : Couverture médicale complète permettant une prise en charge des frais médicaux liés aux consultations, interventions chirurgicales et hospitalisations au Maroc et à l'international.	

PLACEMENTS

1 • SICAV ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT		FRAIS EN HT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	JOURS DE VALEUR
SICAV			
CDM CASH	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM OPTIMUM	Droit d'entrée : Droit de sortie :	1,50% 0,50%	
CDM GÉNÉRATION	Droit d'entrée : Droit de sortie :	0,50% 0,25%	
CDM TRÉSOR PLUS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	0,50% 0,25%	
CDM EXPANSION	Droit d'entrée : Droit de sortie :	1,50% 0,50%	
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT - FCP			
CDM LIQUIDITÉ	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM SÉCURITÉ PLUS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM PROFIT DYNAMISME	Droit d'entrée : Droit de sortie :	1,50% 0,50%	
CDM PROFIT SÉRÉNITÉ	Droit d'entrée : Droit de sortie :	0,50% 0,25%	
CDM PROFIL ÉQUILIBRE	Droit d'entrée : Droit de sortie :	1,50% 0,25%	
CDM OBLIG PLUS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM MONÉTAIRE PLUS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM OBLIGATIONS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	

2 • OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES			
Garde de titres		0,30 % / an, minimum 50 DH par portefeuille, commission payable trimestriellement et calculée au prorata du nombre de jours de dépôt : • sur la base de la valeur nominale sur les titres non cotés • sur la base de la valeur boursière du dernier jour du trimestre sur les titres cotés	
Paiement de coupons • Coupons domiciliés • Coupons et dividendes non domiciliés	 - Payables au Maroc - Payables hors Maroc	 • Gratuit • 2% calculés sur la base de la valeur du coupon • 2% calculés sur la base de la valeur du coupon en plus des frais du correspondant et des frais du transfert	 J**
Achat ou vente de titres pour le compte de la clientèle	• Collecte d'ordres de bourse • Règlement, livraison de titres, compensation	• 0,10% du montant de la transaction • 0,20% sur le montant à régler ou à recevoir	Achat : J*** -1 JO Vente : J*** +4 JO
Paiement d'intérêts		0%	
Souscription de titres de capital		0,20% du montant de la souscription ou selon ce qui est indiqué dans la note d'information	
Transfert de titre vers un autre dépositaire		0,20% de la valeur du titre à la date du transfert	
Remboursement de titres		Tarification définie par convention pour les clients émetteurs de titres	
Placement de titres		Tarification définie par convention pour les clients émetteurs de titres	
Engagement de souscription ou de placement		Tarification définie par convention pour les clients émetteurs de titres	
Centralisation et gestion des émissions		Tarification définie par convention pour les clients émetteurs de titres	

** Jour de paiement annoncé par l'émetteur *** Jour de transaction en bourse

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

1 • SERVICES RELATIFS À LA BANQUE AU QUOTIDIEN		TARIF HT	JOURS DE VALEUR
Émission d'un accréditif compte en devises		1‰, minimum 50 DH	
Réception d'un accréditif compte en devises		1‰, minimum 25 DH	
Domiciliation de titres à l'importation		110 DH / titre + 50 DH frais de timbre	J' + 2 JO
Transfert export		1,50‰, minimum 100 DH	J' + 2 JO
Frais accessoires	• Clients Professionnels & Entreprises • Clients Particuliers	• 70 DH • 50 DH	J' + 2 JO J' + 2 JO
Remise de chèque à l'encaissement sur l'étranger		50 DH / chèque + 1,5‰, minimum 50 DH	J' + 2 JO
Effet à l'encaissement sur l'étranger		50 DH / effet + 1,5‰, minimum 50 DH	
Retour d'effets impayés sur l'étranger		100 DH	
Paiement d'effets à l'import		2‰, minimum 100 DH	
Transfert import		1,50‰, minimum 100 DH	
• Frais Correspondant (Europe) • Frais accessoires	 • Clients Professionnels & Entreprises • Clients Particuliers	Les frais de correspondant (**frais OUR**) seront facturés selon la banque du bénéficiaire, pays de destination et la devise • 150 DH • 130 DH	
CDM e-Swift	• 1 compte bénéficiaire • 2 comptes bénéficiaires ou plus	• 50 DH / mois • 100 DH / mois	
CDM e-trade		145 DH / mois	
2 • SERVICES RELATIFS AUX REMISES DOCUMENTAIRES			
Encaissement de remises documentaires à l'import		2‰, minimum 150 DH + commission documentaire (paiement : 1,5‰, minimum 150 DH ; pour acceptation : 1‰, minimum 150 DH) + frais de dossier (150 DH)	J' + 2 JO
Encaissement de remises documentaires à l'export		1,5‰, minimum 100 DH + commission documentaire (paiement : 1‰, minimum 100 DH ; pour acceptation : 1,5‰, minimum 150 DH) + frais de dossier (150 DH)	J' + 2 JO
3 • SERVICES RELATIFS AUX CRÉDOCS CAUTIONS ET AVALS			
Crédits documentaires à l'importation			
Commission d'ouverture		2,50‰ le premier mois, minimum 250 DH ; 1,25‰ les autres mois, minimum 50 DH	
Commission d'irrévocabilité		2,50‰ flat, minimum 100 DH	
Commission de modification	• Commission flat • Commission additionnelle si modification ayant pour objet l'augmentation du montant ou la prorogation de la durée sur le différentiel de montant ou de durée • Ouverture • Irrévocabilité	• 100 DH • 2,50‰ le premier mois, minimum 250 DH ; 1,25‰ les autres mois, minimum 50 DH • 2,50‰ le premier mois, minimum 250 DH ; 1,25‰ les autres mois, minimum 50 DH • 2,50‰ flat, minimum 100 DH	
Commission d'acceptation		2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 100 DH	
Commission de réalisation		1,50‰ minimum 100 DH	
Commission de paiement		1,25‰ minimum 200 DH	
Frais de dossier		150 DH / dossier	
Lettre de garantie pour absence de documents d'expédition		2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 50 DH (prélèvement mensuel)	
Crédits documentaires à l'exportation			
Commission de notification		1,25‰ flat, minimum 50 DH	
Commission de confirmation (pour les pays à haut risque, la perception dépend du pays)		2% l'an, minimum 50 DH	
Commission de modification	• Commission flat • Commission additionnelle si modification - Ayant pour objet l'augmentation du montant ♦ Notification ♦ Transférabilité - Ayant pour objet la prorogation de la durée ♦ Notification ♦ Transférabilité	• 50 DH Sur le différentiel du montant : ♦ 1,25‰ flat, minimum 50 DH ♦ 1,25‰ flat, minimum 50 DH Sur la durée supplémentaire : ♦ Néant ♦ Néant	
Commission de réalisation		1,50‰ minimum 50 DH	
Commission d'acceptation		2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 50 DH	
Commission de paiement		1,25‰ par an min 200 DH	
Frais de dossier	• Réalisable à nos caisses • Réalisable aux caisses des autres banques	• 150 DH • 300 DH	
Commission sur accréditif transférable		1,25‰ flat, minimum 50 DH	
Cautions et avals			
Commission sur caution et aval		2% par an, min 50 DH	
Lettres de garantie (hors crédits documentaires)		2% l'an (1 mois minimum de perception) minimum 100 DH	

Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J' : jour de lancement achat ou vente de devises JC : jour calendaire JO : jour ouvré
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

PRÊTS

1 • CRÉDITS À LA CONSOMMATION		TARIF HT
Frais de consultation de la centrale des risques		Gratuit
CDM S@rii	Frais de dossier	1% du montant du prêt (avec un minimum de 500 DH et un maximum de 1500 DH)
Crédit Mounassib	• Frais de dossier • Frais d'actes	• 1 000 DH • À partir de 200 DH (selon le montant du prêt)
Taux maximum des intérêts conventionnels		Taux en vigueur
2 • CRÉDITS HABITATS		
CDM Sakane	Frais de dossier	0,1% du montant du prêt
Fogarim et Fogaloge	Frais de dossier	0,1% montant du prêt
IMTILAK	Frais de dossier	Gratuit
Frais de remboursement anticipé partiel ou total		1 mois d'intérêt avec maximum 2% du capital restant dû
Frais d'actes		À partir de 727,30 DH (selon le montant du prêt)
Chèques notaires		100 DH
Réédition tableau d'amortissement		150 DH
3 • CRÉDIT DE FONCTIONNEMENT / CREDIT D'INVESTISSEMENT		
Frais de dépassement (Crédit de fonctionnement)		200 DH / jour
Frais d'actes		500 DH
Frais annuels de mise en place et de renouvellement des crédits de fonctionnement : • Montant supérieur à 0 Dirhams et inférieur ou égal à 150.000 Dirhams • Montant supérieur à 150.000 et inférieur ou égal à 500.000 Dirhams • Montant supérieur à 500.000 et inférieur ou égal à 1.000.000 de Dirhams • Montant supérieur à 1.000.000 et inférieur ou égal à 3.000.000 de Dirhams • Montant supérieur à 3.000.000 de Dirhams		 1 000 DH 1 500 DH 2 000 DH 3 500 DH 5 000 DH
Frais de mise en place de crédit campagne / crédit d'investissement pour les agris		0,5% avec un minimum de 500 dhs
4 • CRÉDITS PROMOTION IMMOBILIÈRE		
Mise en place		0,50%
Renouvellement	• Frais de dossier • Commission d'engagement	Gratuit
5 • MAINLEVÉES SUR GARANTIES		
La mainlevée est délivrée systématiquement par la banque, dans un délai maximum de 30 jours ouvrables, à compter de la date de remboursement total du crédit et l'acquittement des frais de mainlevée, sauf si le client atteste par écrit sa volonté de maintenir la garantie.		
Mainlevée hypothécaire		1 818,2 DH / garantie avec plafond de 3 636,4 DH
Duplicata mainlevée hypothécaire		1 818,2 DH / garantie avec plafond de 3 636,4 DH
Mainlevée hypothécaire entreprise		500 DH / garantie avec plafond de 1 000 DH
Mainlevée hors hypothécaire		500 DH / garantie avec plafond de 1 500 DH
Morcellement		500 DH
6 • CAUTIONS BANCAIRES		
Cautions intégralement ou non intégralement couvertes par un déposit		2% / an, minimum 70 DH
Frais de dossier		50 DH

Légende des jours de valeurs : J : jour de l'opération J' : jour de lancement achat ou vente de devises JC : jour calendaire JO : jour ouvré
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

Tarifs en vigueur au 1er janvier 2025.
La mise à jour des tarifs Crédit du Maroc est disponible sur notre site internet : www.creditdumaroc.ma/particulier/tarification
Pour les clients Crédit du Maroc, la mise à jour des tarifs est également disponible sur la version web www.mycdm.ma et sur l'application mobile myCDM

CREDIT DU MAROC, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 1.088.121.400 Dhs, RC n° 28.717, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du 23 août 1994 relatif aux établissements de crédit agréés de plein droit en qualité de banque. Siège social : 201, Boulevard d'Anfa - 20100 Casablanca.